



# Le CSE (en bref)

N°86

**SYNDICAT  
UTILE et  
DÉTERMINÉ !**

Réunion ordinaire du 17 septembre 2025

Ce CSE de la rentrée débute par une minute de silence pour rendre hommage à notre ancien collègue syndicaliste ex-élu de la CGT, Bernard TAJAN décédé à peine quelques années après son départ à la retraite.

**Réponse de la direction à l'avis du CSE rendu en juillet sur la consultation annuelle de la Politique Sociale 2024.** Sur les 4 demandes du CSE :

- 1/ Concernant le traitement des écarts de rémunération, la direction nous répond qu'elle poursuit ses efforts et est dans l'attente de la méthodologie de calcul des écarts de salaires, qui est en cours de définition d'une directive européenne et qui doit faire l'objet d'une transposition en droit français
- 2/ et 3/ Concernant globalement les sujets de la prestation chez Natixis-Porto, l'organigramme présent sur l'intranet intègre depuis la fin du mois de juillet les personnes travaillant à Porto en lien avec BPCE-IT ; et pour la distinction entre la part structurelle et celle conjoncturelle, la direction répond que nous avons déjà ces informations (!!!).
- 4/ Concernant la demande des élu-es d'abaisser le taux de prestation en dessous des 40%, la direction répond que le taux d'internalisation est aujourd'hui de 96% pour DragonFly avec 215 recrutements. Vous pouvez lire la réponse complète de la direction [<ICI>](#).

**Réponse de la direction à l'avis du CSE rendu en juillet pour la consultation sur le projet de création de la direction « Habilitations Métiers » au sein de BPCE Achats & Services :** La direction répond négativement aux 6 demandes des élu-es. C'est NON respectivement (1/) sur le décalage du projet au 01/01/2026 ; (2/) sur la compensation financière du socle social ; (3/) sur le processus éventuel de reclassement (leur proposer des emplois au lieu de leur demander d'être « pro-actif ») ; (4/) sur la MAJ du DUERP-2025 (partie RPS des salarié-es impacté-es) ; (5/) refus d'accompagnement lors des entretiens avec l'entreprise cible et (6/) c'est encore un non concernant la présentation des éléments manquants du dossier. SUD-Solidaires évoque avoir eu connaissance qu'un recrutement en CDI a déjà été réalisé chez Natixis-Porto pour effectuer des habilitations métier, le DRH dit ne pas être au courant, mais annonce qu'un bilan sera présenté lors du CSE d'octobre. La réponse complète de la direction est [<ICI>](#).

**Enquête Survey Vision 2030 :** Les résultats de ce sondage réalisé par IPSOS sont jugés bons par la direction, 1630 personnes de BPCE-IT y ont participé (77%). Les résultats 2025 sont comparés entre autres, avec une enquête de 2023. Voir le document [<ICI>](#). SUD a fait remarquer que ce taux de participation a quand même été obtenu au moyen d'envois de 8 mails entre le 5 et le 23 mai 2025. (*Bonjour le Bilan Carbone !*)

**Application de la loi DDADUE :** Rappel des règles concernant les congés payés, acquis pendant les arrêts maladie depuis 2009.

**Attention, les collègues concerné-es** par un ou des arrêts maladie entre 2009 et 2020 (encore présent-es ou non à l'effectif aujourd'hui) doivent **faire les démarches auprès de la DRH avant la date du 23/04/2026**. Voir tous les détails [<ICI>](#).

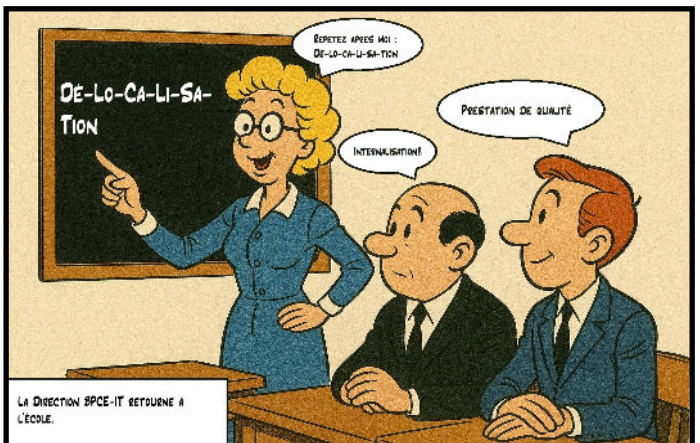
### Suivi du programme Orion chez BPCE-IT :

Le programme ORION affiche un décalage de 3 mois, en raison d'un dépassement de la phase de pré-cadrage. Avec l'arrivée massive de collègues prestataires, nous espérons que la gestion des espaces de travail soit bien anticipée sur tous les sites. Nous apprenons qu'il y aura des renforts supplémentaires à l'occasion de chaque vague. Pour la première, la direction affirme n'avoir aucun problème de recrutement, et des prestataires seront maintenus au-delà de leurs 2 années de présence. Lorsque SUD demande les grandes lignes que contient la note de pré-cadrage, nous essayons une fin de non-recevoir. La direction annonce qu'à date, grâce à ORION, 6 personnes sont promues, mais nous ne saurons pas combien de collègues féminines. Le document est consultable [<ICI>](#).

### Modification de la gestion administrative du service Formation :

La direction va mettre en place la « DÉ-LO-CA-LI-SA-TION » de certaines tâches administratives chez Natixis-Porto. Pour nous rassurer, même si pour l'instant une seule personne rendra ce service chez Natixis-Porto, des personnes pourront la remplacer lors de ses absences, et toutes s'exprimeront uniquement en français avec les collègues du service Formation de BPCE-IT.

SUD-Solidaires a demandé une information/consultation sur ce projet et non pas une simple information, en raison de la modification notoire des conditions de travail. La direction a refusé, mais prévoit un suivi de ce changement en CSE et en CSST. Le document de la direction est consultable [<ICI>](#).



# Le CSE

(en bref)

## Modalités de la Retraite progressive dès 60 ans

Ce point liste la mise en application de la nouvelle loi depuis le 1er septembre 2025. Les principaux critères sont d'avoir **60 ans révolus**, de justifier de **150 trimestres validés**, de **travailler entre 40 % et 80 %** d'un temps complet et d'en faire la **demande 5 mois avant** la date souhaitée. Il est possible de cotiser à taux plein pour limiter l'impact sur la retraite finale. SUD demande si des adaptations spéciales sont prévues pour les collègues RQTH, le DRH va se renseigner. Le document fourni au CSE se trouve [<ICI>](#).

### Passage de BIMPLI à SWILE pour nos tickets restaurants dématérialisés

Le 1<sup>er</sup> novembre 2025, la direction chargera notre crédit personnalisé sur la nouvelle carte SWILE qui remplacera la carte BIMPLI. Par défaut, cette nouvelle carte sera virtuelle, mais une carte physique peut être commandée à la demande. A noter que l'éventuel crédit se trouvant sur notre carte BIMPLI reste utilisable jusqu'au 31 mars 2027 (solde à utiliser avant cette date, sans transfert possible). La carte SWILE en remplacement de Kalidéa sera aussi utilisée par le CSE pour sa partie billetterie, subvention culture et chèques cadeaux. Le DRH nous informe que pour cette partie chèque déjeuner le **Service Informatique de SWILE est basé au Brésil**. Doit-on en déduire que les collègues de la DRH en charge de la gestion des chèques-déjeuner devront pour pouvoir assurer la maintenance et demander diverses modifications de paramètres échanger en portugais ou en anglais ? Consultation du document [<ICI>](#).

**Astreintes et Permanences** : 6 nouveautés, 4 Astreintes et 2 Permanences, sont créées. SUD demande le nombre de personnes volontaires pour effectuer ces Astreintes et Permanences dans chacune des équipes, par souci de prévention de la santé des collègues et le respect des règles de l'Accord. La direction répond ne pas avoir les informations ce jour car les managers ne les ont pas données. Le document est consultable [<ICI>](#).

**Situation économique et financière de l'année 2024** : La consultation obligatoire du CSE débute par la réception de documents concernant aussi bien BPCE-IT qu'Albiant-IT (achats de certains matériels, des licences, etc..). **Nous apprenons que depuis 2023, BPCE-IT appartient à un groupement TVA de 576 entités du Groupe BPCE, ayant permis de ne pas verser 7 M€ dans les caisses de l'état pour 2024**. BPCE-IT a récupéré aussi en 2024, auprès de l'État, une subvention de 220 000 € au titre du Crédit Impôt Recherche pour l'année 2021 (année de mise en œuvre du Programme DragonFly qui a permis la délocalisation de certaines de nos activités à Porto). Voir le document [<ICI>](#) et le CR de la Commission Économique du CSE [<ICI>](#).



**Retour de la Commission des œuvres sociales et culturelles** : En fin d'années, les montants des cadeaux Noël 2025 (montants inconnus à ce jour) et subvention Culture seront crédités sur la nouvelle carte SWILE et non pas chez Kalidéa. Le Voyage aux Canaries va satisfaire 101 salarié-es (4 salarié-es refusé-es). Des hausses de tarifs de 100€ sur l'aérien vont être prises en charge par le voyageur (30%) et par le CSE (70%). Il va falloir revoir en 2026, les orientations au sens propre et figuré des voyages CSE. Afin de suivre l'évolution du coût de la vie, les élu-es ont voté à l'unanimité la décision d'augmenter les 2 assistants du CSE pour un budget global de 3 000 €/an. Prenez connaissance des 2 CR de cette commission [<ICI>](#) et [<Là>](#).

### Questions diverses

- ⇒ Comme I-Time dysfonctionne chaque lundi matin depuis juin dernier, les salarié-es en suivi horaire ne peuvent pas badger tôt le matin, sans rencontrer ce problème, et sont donc obligé-es systématiquement d'effectuer une correction avec validation du manager. Le DRH note ce point et fera un retour.
- ⇒ Pour désengorger le site de Nantes le projet EUPTOYOU, était censé ajouter des positions de travail sur un site de coworking à proximité. Ce projet présenté au CSE lors du CSE extraordinaire du 4 septembre dernier est actuellement suspendu en raison des remarques des élu-es du CSE. Le dossier retourne donc en phase d'étude chez Workplace (entité du Groupe BPCE en charge de l'immobilier).
- ⇒ Une élue **SUD-Solidaires** souhaite connaître quels seront les impacts visibles sur nos bulletins de salaires en 2026, en ce qui concerne la nouvelle réduction générale de cotisations patronales en référence au décret n°2025-887 du 4 septembre 2025 paru au Journal Officiel le lendemain. C'est la raison pour laquelle **SUD-Solidaires** demande de prévoir d'ici fin 2025 un point détaillé de présentation au CSE.

**NOUS SOUHAITONS  
UNE EXCELLENTE RENTRÉE  
A UNE GRANDE MAJORITÉ DE COLLÈGUES,  
TOUT EN ESPÉRANT QUE CELLES ET CEUX  
QUI PRENNENT  
LEURS GRANDES VACANCES  
EN SEPTEMBRE- OCTOBRE  
PASSERONT UN BEL ÉTÉ INDIEN.**



**Vos représentant-es SUD-Solidaires au CSE :**  
**Valérie ESPAGNET, Nathalie LEFEVRE, Benoît POMATTO,**  
**Philippe GERARDOT, Nicolas GUERIN, Christine VILLENEUVE.**